



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation en Guyane

Question au Gouvernement n° 1529

Texte de la question

SITUATION EN GUYANE

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

M. Jean-Victor Castor . Monsieur le premier ministre, vous n'êtes pas sans savoir qu'en Guyane, la situation est chaotique. Dans la commune de Camopi, il risque d'y avoir des affrontements entre les autochtones et les orpailleurs illégaux, fortement armés. Les cartels s'installent partout. Le système s'effondre. L'économie, les entreprises, par centaines, ferment. Et vous décidez de réduire de 60 % la ligne budgétaire unique, alors que vous savez que des squats s'installent partout en Guyane. C'est de la folie !

Et vous persistez ! Je vais vous donner un exemple de décision absurde, idiote, qui ne tient pas compte de la réalité de la Guyane. Le président de la République a décidé de faire procéder à un nouvel inventaire des ressources minérales, lancé il y a un an. J'ai alors sonné l'alerte : les Guyanais ne devaient pas en être exclus. Or un point d'étape a eu lieu il y a quelques semaines, et qu'avons-nous observé ? Qu'aucune structure guyanaise, aucune structure locale n'est représentée dans le comité de pilotage ! Cette façon coloniale de procéder (*Protestations sur quelques bancs du groupe EPR, auxquelles répondent des exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP*)...

M. Pierre Cordier . C'est toujours le même refrain ! Ça devient fatigant !

M. Jean-Victor Castoren 2026 ramène la Guyane à des situations que l'on pensait ne jamais revoir.

Les populations sont laissées à elles-mêmes, elles doivent faire face à l'incurie de l'État. Je le disais à la ministre hier encore : la Guyane a besoin d'un plan de développement endogène qui lui permette d'accéder à ses ressources, de les maîtriser et de les mettre en valeur. C'est la seule solution, car les décisions prises à Paris ou à Bruxelles mènent la Guyane à la catastrophe. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes GDR et EcoS ainsi que sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer . Il est vrai que la Guyane n'est pas un territoire comme les autres : elle est confrontée à des défis immenses et les Guyanais font face à de nombreuses difficultés. Mais c'est aussi un territoire d'avenir, une terre de promesse et de puissance pour la France. Voilà pourquoi nous y investissons massivement et continuerons de le faire.

Nous le faisons par l'intermédiaire de projets structurants : la cité judiciaire annoncée par le garde des sceaux, le pont et la centrale électrique du Larivot, l'aide au développement pour les écoles et tant d'autres encore, qui sont à l'étude.

Vous avez évoqué un certain nombre de difficultés. C'est vrai : vous m'avez interpellée au sujet des ressources minérales. Je me suis engagée à faire un point sur la situation et à revenir vers vous. Mais je refuse tout procès en colonialisme ou en mépris ! Vous savez que nous sommes attentifs à la situation.

M. Jean-Paul Lecoq . Pourquoi ne sont-ils pas associés au projet ?

Mme Naïma Moutchou, ministre . Il est certain que les réponses doivent être à la hauteur, mais nous traitons les Guyanais comme nous traitons tous nos compatriotes. Je veux que ce message leur parvienne : les Guyanais sont nos égaux ! Il est important de le dire en cette période mémorielle où nous rendons hommage aux victimes de l'esclavage et de la traite.

M. Jean-Paul Lecoq . Il n'y a plus que ça !

Mme Naïma Moutchou, ministre . Nous devons être à la hauteur de ces défis.

Vous avez parlé de sécurité. Le territoire est encore le théâtre de nombreuses violences, mais nous avons réussi à inverser la courbe. La tendance observée jusqu'alors a été cassée et les chiffres sont encourageants, ce qui veut dire que cet effort doit se poursuivre.

Concernant le logement, je ne reviens pas sur les chiffres, que je ne conteste pas. Nous proposerons d'autres dispositifs visant à accompagner la construction de logements, notamment sociaux. Je suis très attentive à l'urgence sociale et territoriale. Nous poursuivrons nos efforts en Guyane, car c'est un territoire qui compte. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.)*

M. Jean-Paul Lecoq . Faites-le avec les Guyanais !

Mme la présidente . La parole est à M. Jean-Victor Castor.

M. Jean-Victor Castor . Les faits sont têtus. La Guyane est totalement exclue des décisions prises à Paris ou à Bruxelles. Voilà la réalité !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Victor Castor](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1529

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 13 mai 2026